

Une lutte sans classes

par Mauricio Aranda

Comment la cause des pauvres s'est-elle substituée à la cause du peuple ? Ancrée dans le catholicisme social, la critique de la Sécurité sociale a abouti, à la faveur de la crise économique, à la création d'un ensemble d'institutions (RMI-RSA) gérant la pauvreté.

À propos de : Frédéric Viguié, *La cause des pauvres en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020, 361 p., 24€.

Depuis le début des années 2000, les discours politiques envers les « assistés », tout comme l'injonction à leur responsabilisation par les dispositifs d'insertion¹, n'ont fait que se durcir. Pourtant, dans le même temps, les politiques sociales continuent à afficher l'aide aux « exclus » comme une priorité. Ce contexte paradoxal constitue le point de départ de l'ouvrage de Frédéric Viguié. L'auteur cherche à expliquer cette ambivalence par la transformation des représentations des classes populaires et de leur encadrement depuis quatre décennies.

Pour étayer sa thèse, F. Viguié propose d'analyser de quelle manière la lutte contre la pauvreté et l'exclusion – ciblant les populations les plus vulnérables – s'est imposée comme horizon pour le traitement de la question sociale. Son ouvrage raconte comment la « cause des salariés », traduite au sortir de la Seconde Guerre mondiale par une protection sociale universaliste et essentiellement assurantielle voulue par les administrateurs de l'État, a été concurrencée depuis les années 1980 par la « cause des pauvres », celle-ci s'accompagnant sous l'impulsion d'associations caritatives du développement de politiques d'assistance spécifiques à certaines situations de vulnérabilité sociale. Il résulte de ce processus scandé par des configurations institutionnelles, politiques, économiques et intellectuelles changeantes que la focale de la pauvreté est devenue le principal prisme pour penser et encadrer les classes

¹ Nicolas Duvoux, *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

populaires. La contrepartie réside dans le fait que « la question de la pauvreté s'est autonomisée de celle des inégalités dont elle est le produit » (p. 12). Les classes populaires finissent, par conséquent, par être vues « comme partiellement responsables de la domination qu'elles subissent » (p. 10).

Saisir l'espace de la cause dans la durée

Débutant à la Libération et s'étalant jusqu'à nos jours, l'ouvrage se découpe en dix chapitres orchestrés en quatre parties. Il s'agit pour F. Viguier de dérouler son analyse de manière chronologique en s'intéressant à la légitimation progressive de la « cause des pauvres ». L'auteur s'attarde, tout d'abord, sur la période où ce plaidoyer reste dominé par celui des salariés (1945-1955), avant d'explorer la phase durant laquelle la question de la pauvreté s'autonomise de celle du mouvement ouvrier (1955-1968). Les deux âges suivants correspondent à l'institutionnalisation de la cause dans l'action sociale (années 1970-1980) et à la séquence où la pauvreté devient un problème public (depuis la décennie 1980).

L'objectif de F. Viguier consiste à montrer comment ce plaidoyer « a enrôlé de nouveaux agents, à des époques différentes, situés à différentes positions [du monde] social, qui n'avaient pas tous les mêmes intérêts et n'obéissaient pas aux mêmes contraintes. » (p.8) Si au centre de cet « espace de la cause des pauvres » se trouvent ses premiers « avocats » – des acteurs associatifs voulant rompre avec la charité traditionnelle –, cette mobilisation agrège, au fur et à mesure du temps, des hauts fonctionnaires, des journalistes, des femmes et hommes politiques, des scientifiques, etc. Il apparaît même qu'en bout de course ces associations ont été dépossédées de leur plaidoyer.

Cette recherche socio-historienne repose sur des entretiens (avec des hauts fonctionnaires et des militants associatifs), des archives (celles d'ATD Quart Monde, promoteur crucial de la cause), ainsi que sur d'autres corpus documentaires (interventions publiques à la radio, à la télévision, périodiques associatifs, revues sociologiques, etc.).

Les limites de la nouvelle protection sociale

Avec la mise en place de la Sécurité sociale en 1945, tout laisse à croire que les jours de l'assistance sont comptés. La période de croissance économique, qui s'étale jusqu'au milieu des années 1970, s'accompagne de l'extension des assurances et de politiques keynésiennes. Il existe, au départ, un consensus à ce sujet entre les différentes forces politiques, ainsi qu'une limitation du pouvoir du patronat, en raison de sa compromission durant l'Occupation. Comme le montre

F. Viguiet, en revenant sur les propriétés des hauts fonctionnaires réformateurs – à l'image notamment de Pierre Laroque –, une nouvelle élite férue de droit du travail organise la protection sociale « au service de la suprématie de l'intérêt général de tous les travailleurs salariés sur les intérêts des entrepreneurs. » (p. 33).

Or l'une des conditions de possibilité du succès postérieur de la « cause des pauvres » se trouve dans les limites de la Sécurité sociale. D'une part, celle-ci reste centrée sur le principe des cotisations préalables liées au travail. En ce sens, elle laisse en dehors de sa portée toute une population devant recourir à l'assistance. D'autre part, il n'existe pas de couverture pour le chômage dans ce nouveau système assurantiel. Par ailleurs, la question du logement ne fait pas non plus partie de ses compétences, alors qu'elle constitue un domaine en crise. Sont enfin absents de ses prérogatives les travailleurs immigrés, ceux-ci habitant du reste dans les bidonvilles situés dans les périphéries urbaines durant les décennies 1950 et 1960.

Opposés sur le montant des cotisations, les syndicats et le patronat « tombaient en revanche d'accord pour que la Sécurité sociale n'assumât pas seule le poids de l'universalité de la protection sociale. » (p. 149). Cela empêche en quelque sorte que l'assistance disparaisse. L'État lui donne un nouveau souffle avec les lois de 1953-1954, ainsi qu'en faisant bénéficier de subventions publiques un « secteur privé [qui] continuait à représenter un pôle important » (p. 58). Dans les failles originelles de la Sécurité sociale, et alors que de « nombreux observateurs commencèrent à douter de la capacité de l'extension du salariat à répondre » (p. 89) au problème des populations marginales, les associations caritatives trouvent une raison pour se mobiliser en leur faveur.

Des mobilisations associatives pour les pauvres

F. Viguiet décrit un espace des œuvres structuré en diverses traditions su sortir de la Seconde Guerre mondiale, allant du mouvement communiste (Secours Populaire) à l'Église (Secours Catholique), en passant par une variété d'associations situées à la gauche du catholicisme. En raison de leur manque d'autonomie par rapport à leurs tutelles, la plupart de ces organisations ne s'autorisent pas à politiser la question de la pauvreté. L'interpellation des autorités publiques revient à deux petites associations – Emmaüs et ATD Quart Monde – « animées par un double mouvement : d'abord, la critique implicite de la hiérarchie ecclésiale », « ensuite, le désir de participer au mouvement ouvrier dont l'ampleur et les succès semblaient inéluctables. » (p. 68). Bien que la mobilisation lancée par l'abbé Pierre à l'hiver 1954 ait marqué les esprits en raison de sa médiatisation, la cause reste relativement discrète par la suite. Pourtant, c'est le travail réalisé par le père Joseph Wresinski, leader d'ATD, et ses « volontaires permanents », au cours de la décennie 1960, qui porte ses fruits plus tard sur l'action publique.

L'auteur s'intéresse dans le détail à cette association, « à la fois œuvre de secours et mouvement social » (p. 116). Investis dans le camp de Noisy-le-Grand, où ils développent une action de volontariat auprès des pauvres calquée sur celle des établis en usine, les associatifs d'ATD mettent en place des activités d'assistance, mais aussi de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et de recherche sur la pauvreté. Les volontaires – souvent des femmes issues des classes dominantes, à l'image de Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou d'Alwine de Vos van Steenwijk – mobilisent leur capital social pour trouver des relais dans d'autres espaces (administration, organisations internationales, etc.). Influencée par les événements de mai-juin 1968, cette association prête une attention particulière à la parole des pauvres.

Parallèlement, les réformateurs du Plan se familiarisent avec les thèses américaines sur « la culture de la pauvreté » et se convainquent de l'importance de prendre en charge les laissés pour compte de la croissance économique. Toute une « nébuleuse centriste » (p. 96) au sein de l'espace politico-administratif partage les mêmes préoccupations qu'ATD Quart Monde.

Les « exclus » mis à l'agenda administratif, politique et intellectuel

Pour comprendre le succès de la cause des pauvres, F. Viguier analyse la recomposition de la haute administration au cours des décennies 1960 et 1970. Tandis que « les économistes soucieux de la “dérive des dépenses sociales” » étendent leur territoire au sein de l'État et notamment dans la gestion de la Sécurité sociale, les réformateurs sociaux glissent de « l'assurance vers l'action sociale » (p. 153). L'auteur s'intéresse à cette nouvelle génération de hauts fonctionnaires à l'image de René Lenoir, directeur de l'action sociale de 1970 à 1974, sensible « aux différentes formes de la condition populaire » mais manifestant « une grande indifférence aux problèmes du salariat et à la question ouvrière » (p. 160). Attachés à l'idée de mobiliser la « société civile », ces réformateurs trouvent dans les associations des alliés pouvant leur faire bénéficier de leur bonne image et représentant un moindre coût pour les caisses de l'État.

Par ailleurs, l'auteur montre que les conditions de félicité de la cause reviennent aussi à des transformations idéologiques et aux rapports de force internes au champ politique sur fond de crise économique débutée avec le choc pétrolier de 1973, ainsi que de forte augmentation du nombre de chômeurs. Ce contexte constitue une fenêtre d'opportunité aux débats sur les limites de la Sécurité sociale et à la fragilisation du consensus autour de l'assurance. Si la conversion de la droite au monétarisme constitue une évolution relativement rapide au cours des années 1970, celle du Parti socialiste au « réalisme économique » dans les années 1980 fait l'objet de résistances. Cela se produit dans le cadre de concurrences intellectuelles entre la ligne communiste et la « deuxième gauche », au profit de cette dernière. À partir de là, la « seule

démarcation entre la gauche et la droite porterait désormais sur le niveau de soutien à accorder à la “solidarité nationale” » (p. 199), soit à l’assistance.

Le succès de la cause des pauvres se traduit par la consécration de la catégorie d’exclusion dans un contexte marqué par le chômage de masse², tout comme par le développement des formes de salariat atypiques (temps partiel, CDD, etc.), durant les décennies 1980 et 1990. Utilisée pour la première fois par René Lenoir dans son ouvrage *Les Exclus* (1974), celle-ci permet à des associations comme ATD Quart Monde, en raison de « l’amalgame » (p. 246) de situations qu’elle sous-entend, de porter leur revendication en faveur de la « grande pauvreté » (p. 271) dans des instances telles que le Conseil économique et social ou l’Organisation des Nations Unies. Toutefois, l’auteur remarque qu’« alors même que se précisait le projet de revenu minimum [au cours des années 1980], ATD critiquait explicitement la relégation des “exclus” dans un système de protection sociale d’exception. » (p. 240). La cause des pauvres obtient en quelque sorte une « victoire à la Pyrrhus » (p. 246).

F. Viguière signale du reste que les associations, de plus en plus professionnalisées – comme le révèle le cas de la FNARS –, restent de nos jours lucides sur l’ambivalence de la lutte contre la pauvreté et l’exclusion, tout en continuant à croire aux vertus de « l’insertion ». Celles-ci se trouvent devant une cause qui leur a échappé, ainsi que face à une injonction contradictoire : en leur accordant des moyens soumis à « l’austérité budgétaire », l’État leur demande de « transformer les exclus en individus autonomes » (p. 309). Cela s’inscrit, de plus, dans un contexte de « brouillage entre droit du travail et politiques sociales puisque le RMI [instauré en 1988], jusqu’alors strictement réservé aux personnes sans emploi, est remplacé par le RSA [en 2008], ouvert aux travailleurs pauvres » (p. 290). Il s’agit là d’un exemple significatif de l’expansion des prestations minimales sous conditions de ressources.

En outre, l’auteur montre que la mobilisation de savoirs issus de la recherche scientifique (notamment statistique) constitue un enjeu autant pour l’administration que pour les associations afin de faire exister les « exclus ». Il apparaît que jusqu’aux années 1990 les revues sociologiques étaient restées imperméables à cette problématique issue de la commande publique. De manière générale, depuis la fin du XX^e siècle, la question de l’exclusion imprègne – sans en devenir une lecture « hégémonique » (p. 311) – la réflexion autour des classes populaires autant dans le champ intellectuel que dans les mouvements sociaux.

² Depuis le premier choc pétrolier, le taux de chômage – situé sous les « Trente Glorieuses » entre 2,2 et 2,7 – croît progressivement et ne redescend plus sous la barre des 7%. Il atteint même des pics dans les années 1990 (10,7% en 1995) et dans les années 2010 (10,3 en 2015). Cf. Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 283.

Une recherche aux apports multiples

F. Viguier situe sa contribution dans la continuité des travaux consacrés à l'effritement de la société salariale³ et au délitement du sentiment de faire groupe au sein des classes populaires⁴. Son apport revendiqué consiste à explorer, non « ce qui s'est défait », mais « ce qui est apparu » (p. 10). Cet ouvrage donne également à voir de nouveaux aspects de l'action caritative au cours du XX^e siècle – analysée jusqu'à alors via des monographies d'associations⁵ ou par l'étude de configurations locales⁶. À notre sens, l'attention portée aux relations entre acteurs associatifs et décideurs publics représente l'un des intérêts du livre. Est remarquable le souci de l'auteur de ne pas réifier l'État, en montrant les luttes entre différentes administrations, tout comme l'incursion des hauts fonctionnaires dans les associations – comme l'illustrent les cas de François Bloch-Lainé (p. 167-169) ou de Martin Hirsch (p. 288-291) – d'où ils tirent de plus en plus leur légitimité. Or F. Viguier n'accorde pas assez d'importance aux débats en commission réunissant ces acteurs. Il aurait été intéressant de voir, dans le détail, comment se forment entre eux les « consensus ambigus »⁷ autour de l'assistance, notamment parmi les associatifs qu'il ne convient pas non plus d'homogénéiser.

De même, il nous semble que le livre aurait gagné à être davantage réinscrit dans le temps long du traitement de la pauvreté, où l'ambivalence (de l'Église, de l'État, des œuvres philanthropiques, etc.) vis-à-vis des mondes populaires, peuplés tantôt de « bons », tantôt « de mauvais » pauvres, a déjà été établie⁸. On peut en effet se demander si ce livre ne nous montre pas plutôt l'exceptionnalité des politiques sociales des « Trente Glorieuses », en comparaison des périodes antérieures et postérieures⁹. Enfin, une présentation de ce que recouvrent les « classes populaires » pour l'auteur aurait été pertinente. Tout un ensemble de travaux a forgé cette catégorie depuis les années 1970 afin de sortir du seul prisme de la classe ouvrière pour penser les populations situées en bas de l'échelle sociale, ainsi que pour signifier leur hétérogénéité. En se servant de travaux récents sur la fragmentation, voire la polarisation, des classes populaires¹⁰ – certaines strates aspirant à se rapprocher des classes moyennes, d'autres de

³ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

⁴ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.

⁵ Axelle Brodriez, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006. Axelle Brodriez-Dolino, Emmaüs et l'abbé Pierre, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

⁶ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre Le Crom, *Une solidarité en miettes : socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

⁷ Bruno Palier, « Ambiguous Agreement, Cumulative Change: French Social Policy in the 1990s », in Steeck Wolfgang and Thelen Kathleen (ed.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 127-144.

⁸ Bronisław Geremek, *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987.

⁹ La remarque vaut également pour le cas belge où la promotion de « l'égalité » par les assurances pendant les Trente Glorieuses apparaît comme une sorte de parenthèse dans l'histoire du traitement de la pauvreté depuis la fin du XIX^e siècle. Cf. Daniel Zamora Vargas, *De l'égalité à la pauvreté. Une socio-histoire de l'assistance en Belgique (1895-2015)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2018.

¹⁰ Nicolas Duvoux et Cédric Lomba (dir.), *Où va la France populaire ?*, Paris, Puf/ La vie des idées, 2019.

plus en plus précarisées –, l'auteur aurait pu questionner la possibilité même du succès de la dénonciation de « l'assistanat » parmi certaines de ses composantes.

Remarquons *in fine* que cette belle recherche socio-historienne apporte également une réflexion politique très pertinente si l'on tient compte que la protection sociale s'est construite de manière duale (assurance et assistance) depuis la fin du XIX^e siècle en France¹¹, mais aussi lorsqu'on constate que la crise sanitaire actuelle creuse davantage les inégalités sociales : « [Ce] n'est pas tant la thèse de l'exclusion qui pose problème que le fait qu'elle entre en concurrence avec celle de l'exploitation au lieu de se combiner avec elle » (p. 13).

Publié dans lavedesidees.fr, le 13 novembre 2020.

¹¹ Didier Renard, « Assistance et assurance dans la constitution du système de protection sociale française », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1995, vol. 18, n° 1, p. 30-46. Colette Bec, *L'assistance en démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Belin, 1998.